

**CONCEPT DE PARTICIPATION**  
**COMPÉTITIONS INTERNATIONALES INTERCLUB LABELLISEES ISU**  
**SOLO ICE DANCE**  
**SAISON 2025-2026**

**1. Critères généraux concernant la participation aux compétitions internationales Interclub Solo Ice Dance labellisées ISU :**

Il est entendu comme "compétitions internationales Interclub Solo Ice Dance labellisées ISU" les compétitions mentionnées sur le [site de l'ISU dans la rubrique Solo Ice Dance](#). Les critères de participation sont établis par la Commission de Danse de **Swiss Ice Skating** dans ce présent document.

**1.1. Catégories d'âge pour les compétitions internationales Interclub labellisées ISU**

Les catégories d'âge autorisées pour participation à ces compétitions sont :

- Advanced Novice
- Junior
- Senior

dont les critères d'âge sont strictement définis selon les **règles ISU** en vigueur pour la **saison 2025-2026**. ([International Solo Ice Dance Requirements 2025-2026](#), paragraphe 1.1.2).

**1.2. Nationalité des athlètes**

Pour la saison 2025-2026, **SEULES les athlètes en possession d'un passeport Suisse** seront éligibles pour la sélection aux compétitions Internationales Interclub labellisées ISU.

**1.3. Processus d'inscription**

L'athlète est inscrit.e par le club Suisse qu'il/elle représente. De plus, le head coach DOIT faire la demande de participation pour son athlète à **Roland Mader, chef de la Commission Danse sur glace de Swiss Ice Skating** ([icedance@swissiceskating.ch](mailto:icedance@swissiceskating.ch)) et **Wolfgang Stummer, chef de la Commission Breitensport de Swiss Ice Skating** ([Breitensport@swissiceskating.ch](mailto:Breitensport@swissiceskating.ch)) en renvoyant par Email les informations suivantes et en ayant au préalable atteint les exigences sportives mentionnées au paragraphe 2 du présent document :

- Nom du club
- Nom de l'athlète
- E-mail de l'athlète
- Numéro de téléphone de l'athlète
- Nom du head coach
- E-mail du head coach
- Numéro de téléphone du head coach
- Le lien des résultats de la compétition à laquelle les exigences requises au paragraphe 2 de ce présent document sont atteintes
- Le nom et le lien de la compétition Internationale Interclub labellisée ISU à laquelle l'athlète demande la participation

La validation finale de participation est effectuée par Roland Mader et Wolfgang Stummer avec un délai de 3 jours après réception de l'E-Mail de demande de participation par le head coach de l'athlète.

#### 1.4. Finances

Les frais d'inscription de ces compétitions internationales Interclub labellisées ISU sont à la charge de l'athlète.

#### 1.5. Blessure / maladie / force majeure

En cas de blessure ou de maladie empêchant la participation à une compétition internationale, il est de la responsabilité de l'athlète ou du head coach d'informer au plus vite l'organisation de la compétition ainsi que l'entraîneur national de Danse sur glace. Il est également demandé que cette information soit accompagnée d'un certificat médical rédigé par un **médecin du sport**.

#### 1.6. Modifications des critères ou cas non couverts

La commission Danse sur glace de **Swiss Ice Skating** décide de tous les cas exceptionnels et/ou non couverts par le présent document.

### 2. **Critères sportifs requis pour participer aux compétitions internationales Interclub Solo Ice Dance labellisées ISU**

Les exigences sportives requises sont déterminées selon leur catégorie de compétition :

- Advanced Novice: obtention du **Test Niveau 2 + un Personal Best minimum de 95 Pts**
- Junior: obtention du **Test Silver Star + un Personal Best minimum de 110 Pts**
- Senior: obtention du **Test Silver Star + un Personal Best minimum de 120 Pts**

La procédure d'obtention des tests se trouve sur le site de Swiss Ice Skating sur le lien suivant:

[TESTS NATIONAUX DE DANSE SUR GLACE SOLO 2025/2025 DANS LE CADRE DES COMPETITIONS NATIONALES DE DANSE SUR GLACE SOLO](#)

Ces exigences doivent être atteintes lors des [compétitions nationales Solo](#) suivantes

NB : Le Personal Best doit être obtenu dans la catégorie pour laquelle la participation à une compétition Internationale Interclub labellisée ISU est demandée.

**En cas de doute ou de confusion dans les termes employés dans les documents rédigés parallèlement en français et en allemand, c'est toujours la version allemande qui fait foi.**

**Ittigen, le 18.09.2025**